

25 janvier, 1935

## **Un Liban libre et respecté**

Aussi curieux que cela puisse paraître, nous ne séparerons pas dans nos revendications, la réforme de la Constitution et la réforme des esprits. Celle-ci amènera celle-là et sera renforcée par elle. On ne pourra plus nous refuser la réforme de la Constitution lorsque cette réforme sera devenue indispensable. Pour qu'elle le devienne c'est la réforme des esprits qu'il nous faut opérer. Et la réforme des consciences.

Nous disons qu'avant tout, les Libanais doivent se faire respecter. C'est non seulement leur devoir mais leur intérêt : en se faisant respecter ils se feront des amis. N'en ont-ils pas plus que jamais, besoin ? En se faisant respecter ils apprendront au Mandat à compter sur eux et avec eux. Le respect est la première condition de la collaboration que nous avons définie.

Ces égards ne comprennent pas qu'une question de protocole. Les Libanais, nous ne cesserons pas de le répéter, sont dignes d'un meilleur sort : ils ont droit à plus de sympathie agissante du côté français. Ce n'est pas parce qu'on a décrété que nous ne sommes pas mûrs pour la vie politique que nous devons être mis au régime des oukases.

Plusieurs années de dénigrement systématique avaient porté leurs fruits. Au moment où la nécessité s'est imposé de réagir, aux yeux de certains, nous étions sur le point de passer dans notre propre pays pour des mêtèques.

Nous disons aujourd'hui que nous sommes des citoyens et que notre cité en vaut une autre.

Nous disons que nous sommes des hommes qui ont droit à des égards et que notre pays, si petit qu'il soit, entend être définitivement lui-même.

En réclamant des droits nous sommes tout prêts à nous soumettre à nos devoirs, à condition qu'il n'y ait plus à notre charge que des devoirs et que disparaisse cette légende qui nous a fait inférieurs à la tâche qui est dans la ligne de notre destin : Un « Liban libre et respecté ».